

DE L'USAGE DES MASQUES

Quels modèles, pour qui ? Comment bien le porter ?



En dépit du déconfinement, le risque de contamination pour le COVID 19 impose des précautions, dont le port du masque. Obligatoire ou recommandé, le masque est censé être dans toutes les maisons. Après de graves problèmes de distribution en début de crise, ajoutés à des informations contradictoires sur son usage, des collectivités locales, des entreprises, des réseaux associatifs et des citoyens se sont mobilisés pour répondre aux besoins des Français. En commandant d'importantes quantités en France et à l'étranger, en dédiant des chaînes de

production textile ou en organisant ateliers de coutures et distributions bénévoles.

Le matériel médical

Mais en fait, de quels masques parlons-nous ? Depuis l'apparition de la pandémie, différentes appellations coexistent : « masques chirurgicaux », « FFP2 » puis « masque alternatif ». Le masque chirurgical protège l'environnement du porteur de ses sécrétions. Le modèle FFP2 est un masque filtrant destiné à protéger contre les risques d'inhalation d'agents infectieux transmissibles par voie aérienne ou par gouttelettes. Il est réservé aux professionnels en contact avec les malades. Enfin, les masques avec valves sont déconseillés, puisqu'ils ne filtrent pas l'air expiré.

Pour le grand public

Le masque « alternatif », « barrière » ou « grand public » est, lui, en tissu. A plis ou en forme de « bec de canard », il protège moins bien que les deux précédents, mais son utilité est reconnue pour faire ses courses ou se rendre au travail. Acheté sur Internet ou cousu à domicile, il doit respecter certaines règles. La maille du tissu, l'emplacement des coutures, ses taches doivent répondre à des principes validés par des experts.

Sur son site Internet, l'AFNOR diffuse un guide d'exigences minimales de confection et d'usage de ces masques. Elle recommande également des tutoriels de youtubeurs respectant ses consignes.

Les bons gestes

Le masque alternatif participe aux gestes barrières. Son port est limité à une demi-journée. Il doit ensuite être lavé à 60 degrés, au minimum trente minutes, avec une lessive courante. Il doit être porté bien sec, l'humidité favorisant la circulation du virus. Être placé sur le nez, la bouche et le menton, avec des mains lavées. Une fois ajusté, il ne faut plus toucher au masque avec ses mains, ne pas le déplacer vers le haut ou vers le bas en dégageant une partie du visage. Dès qu'il est enlevé, en saisissant les élastiques ou les brides, sans toucher la partie avant du masque. Il doit être lavé ou placé en attendant dans un sac plastique fermé.

Michèle BERZOZA pour INDECOSA CGT

Plus d'infos sur : <https://masques-barrieres.afnor.org/>

L'AVIS D'INDECOSA CGT

Le gouvernement a fixé à 95 centimes d'euros le plafond auquel peuvent être vendus les masques jetables. Au scandale du manque de masques s'ajoute, aujourd'hui, celui du prix des masques. On peut estimer le budget « masques » pour une famille de quatre personnes entre 100 et 300 euros par mois ! La CGT demande la gratuité des masques pour tous les usagers et, dès lors qu'ils sont au travail, que les masques soient fournis par les employeurs. C'est une question de santé publique et de justice sociale qui doit être prise en charge par l'État et les employeurs.

Contacts : indecosa@cgt.fr et indecosa.cgt.fr